APPEL A PROJETS
COMMISSION NATIONALE MONOCYCLE
2023-2024

La Commission Nationale Monocycle souhaite pour la cinquième année soutenir financièrement des projets qui favorisent le développement du monocycle.

Nous proposons deux types d'appel à projets.

1. **Un appel à projets « Classique » semblable à ceux mis en place de 2016 à 2019 et dans lequel les projets soumis peuvent être de différents types :**

- projets qui favorisent le développement de clubs ;
- projets d'événement non-compétitif multidisciplinaire (proposant des activités/épreuves provenant de 3 familles de disciplines différentes minimum (à savoir l'urbain, l'athlétisme, le freestyle, les sports collectifs et le tout-terrain) ;
- projets qui favorisent le développement d'une discipline par l'organisation d'une nouvelle compétition ou d'une rencontre dédiée ;
- projets qui vous tiennent à cœur : vos différentes propositions n'en seront pas pour autant moins pertinentes !

À titre d'exemple les années passées la CNM a soutenu divers projets de cette catégorie d'appel à projets tels que :

- 500 € octroyés au club de MonO'gre pour l'organisation de son premier tournoi de mono-basket ;
- 500 € octroyé au club d'Anim'A Fond pour la conception et la fabrication d'un système de faux-départs pour les courses d'athlétisme (mis à disposition d'autres clubs dans le cadre de conventions d'athlétisme) ;
- Co-financement d'une cercleuse (un truc assez cool mais cher qui permet d'attacher les palettes ensemble) pour Pas le Bon Pied qui la met à disposition pour les conventions de Trial.

2. **Un appel à projets spécifique qui ciblera les stages.**

Dans ce second appel à projets, le jury sera sensible aux propositions liées aux disciplines suivantes : multi-discipline, MUni, longue-distance, freestyle et trial.

Les modalités de candidature :

Le jury accompagnera prioritairement les nouveaux projets et soutiendra notamment les nouvelles rencontres ou stages. Il encourage également les projets orientés vers les plus jeunes.

Le projet devra concerner la saison en cours (2023-2024) ou la saison suivante (au plus tard août 2025).

Dans le cadre du programme « Citoyenneté par le sport » de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange, le jury privilégiera les projets impliquant les valeurs du monocycle : partage, convivialité, fair-play et esprit d'entraide.

Les projets devront être envoyés à l'adresse mail CommissionNationaleMonocycle@gmail.com **avant le 31 décembre 2023**.

Le dossier devra être composé :

- du nom du club porteur de projet, des noms et contacts (mail et téléphone) du responsable, nombre de licenciés dans le club ;
- d'une description du projet (30 lignes maximum) ;
- d'une description des objectifs du projet (30 lignes maximum) ;
- d'un budget prévisionnel.

Des documents annexes peuvent être fournis avec le dossier si vous l'estimez nécessaire pour sa compréhension.

Vous prêterez attention à la catégorie d'appel à projets dans laquelle se trouve votre demande (n'hésitez pas à venir vers nous en cas de doute ou de question) et veillerez à la préciser en en-tête du dossier que vous nous retournerez.

Les conditions d'attribution :

Le jury se réunira début 2024. Il sera composé d'au moins trois membres de la Commission Nationale Monocycle (aucun membre dont le club dépose un projet), de Jérémy Mouchel (cadre technique de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange) et d'un élu de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

Des précisions pourront vous être demandées par le jury si ce dernier en a besoin.

Si un financement vous est attribué, il vous sera également demandé un compte-rendu après la réalisation du projet afin de se rendre compte de sa réussite, mais surtout de communiquer sur l'événement. Il devra pour cela être accompagné de quelques photos.

Le montant maximum distribué sur un projet sera de 500 €. Le nombre de projets financés et le montant attribué relèvera de la décision du jury.

Les subventions ne pourront être distribuées qu'aux clubs adhérents à la Fédération Léo Lagrange (ou dont la procédure d'adhésion est en cours).